



## MAIRIE DE VITREUX



03.84.81.06.56

[mairie.vitreux@wanadoo.fr](mailto:mairie.vitreux@wanadoo.fr)

### **Permanences :**

Mardi et vendredi  
de 14h00 à 17h00

**N°1-2021**

**Séance du 26 février 2021**

**Présents** : MM. Sébastien ANGEL, Didier CABESTANT, Lionel CHENILLOT, Rémi DI FABIO, Marc GENTY, Alain GOMOT, Sébastien LAMBERT, Hervé LEVY, Damien PERIARD,  
Mmes Sonia ABRAHAM, Sylvie GRANDPERRIN  
**Secrétaire** : Mme Sylvie GRANDPERRIN

*Le compte rendu de la réunion du 4 décembre 2020 a été approuvé à l'unanimité.*

- **Tarif du bois vendu à Mme DEGRET Violette**

La commune a vendu à Mme DEGRET Violette du bois d'une parcelle déjà exploitée du Bois d'Amont pour une quantité de 45 stères.  
Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le tarif à 1€ le stère.

- **Cession terrain SNCF RESEAUX et échange Mme CHENILLOT Paulette**

Mr Lionel Chenillot n'a pas participé au vote.

Afin de mettre en cohérence l'ilot situé au lieudit « Sur l'Abime » avec la réalité du terrain et de l'agrandir, Monsieur le Maire expose la proposition d'échange de la parcelle cadastrée section ZK n°61 (2 321 m<sup>2</sup>) contre la parcelle cadastrée section

ZK n°46 (2 533 m2) appartenant aux ayants-droit de Monsieur Robert Chenillot, moyennant le règlement d'un prix de 53 € (soulte à la charge de la commune).

Après délibération, le Conseil Municipal accepte par 10 voix ces propositions et décide :

- **D'ECHANGER** la parcelle cadastrée section ZK n°61 ex 41 (2 321 m2) contre la parcelle cadastrée section ZK n°46 ex 8 (2 533 m2) moyennant un prix de 53 € (soulte à la charge de la commune),
  - **DE PRENDRE EN CHARGE** les frais notariés afférents aux actes permettant de régulariser la succession de Monsieur Robert Chenillot pour la parcelle ZK n°46 concernée,
  - **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents utiles à cet échange.
- **Achat de terrains à Mme BATY Laurence et donation de terrains par Mme BATY Laurence à la commune**

Après plusieurs entretiens avec Mme BATY Laurence, cette dernière a fait la proposition suivante à la commune:

-la vente de deux parcelles cadastrées ZD 170 (42,20 ares) et ZD 171 (226,40 ares) pour un montant de 6 000 €

-la donation de deux parcelles cadastrées ZD 149 (7,32 ares) et ZD 152 (4,80 ares).

Après avoir délibéré, le conseil à l'unanimité, par 11 voix :

- **DECIDE** d'accepter ces propositions à savoir l'achat des parcelles ZD 170 et ZD 171 et la donation des parcelles ZD 149 et ZD 152
  - **DE PRENDRE EN CHARGE** les frais notariés afférents aux actes
  - **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents utiles à cette affaire.
- **SIEVO : convention de prestation de service pour le contrôle des poteaux incendie**

Le conseil municipal décide à l'unanimité, par 11 voix, de renouveler l'adhésion à la convention avec le syndicat des eaux du Val de l'Ognon pour le contrôle des poteaux incendie : un contrôle une fois tous les trois ans avec un tarif de 30 € HT par poteau.

- **Subventions aux associations**

Comme chaque année, la commune est sollicitée par différentes associations pour une subvention.

Le conseil Municipal a décidé à l'unanimité, par 11 voix, d'accorder les subventions suivantes pour 2021 :

- CHU Besançon, service pédiatrique : 70 €
- Sapeurs-pompiers de Thervay : 50 €
- Le don du sang : 30 €
- Anciens combattants du canton de Gendrey : 30 €
- Souvenir Français : 30 €
- ADMR : 50 €
- Echo de la Serre : 30 €
- Lesp'tits Pavious : 30 €

- **Vote du compte administratif 2020**

En l'absence de M. Alain GOMOT, Maire, le Conseil Municipal, présidé par Mr Didier CABESTANT, Premier Adjoint, décide, à l'unanimité, par 10 voix, d'approuver le compte administratif 2020 de la commune présenté par M. le Maire et dont les chiffres sont les suivants :

<b><u>COMMUNE</u></b>	
<b><u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u></b>	
<i>Dépenses</i>	109 451.29 €
<i>Recettes</i>	190 578.13 €
<i>Report excédent de fonctionnement</i>	+ 372 003.02 €
<b><i>Excédent total section de fonctionnement</i></b>	<b>453 129.86 €</b>
<b><u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u></b>	
<i>Dépenses</i>	50 693.57 €
<i>Recettes</i>	198 441.91 €
<i>Report déficit d'investissement</i>	- 132 320.99 €
<b><i>Excédent total section d'investissement</i></b>	<b>15 427.35 €</b>
<b><u>EXCEDENT GLOBAL</u></b>	<b>+ 468 557.21 €</b>

- **Approbation du compte de gestion 2020**

Après vérification du compte de gestion de 2020 établi par Madame la Perceptrice pour la commune, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accepter ces comptes.

- **Vote du quart des crédits d'investissement**

Le montant du quart des crédits en investissement voté pour 2021 est de 135 106.69 € pour le budget communal.

- **Questions et informations diverses**

- Cartes jeunes 2021/2022 : les personnes intéressées par une carte avantages jeunes 2021/2022, destinée aux jeunes de moins de 30 ans, peuvent retourner le coupon réponse ci-joint en mairie jusqu'au 30 juin 2021.
- Adresses mail : Afin de pouvoir vous communiquer les informations relatives à la commune et pour pouvoir vous joindre en cas d'urgence, les personnes qui le souhaitent peuvent nous donner via le coupon réponse ci-joint leur adresse mail ainsi que leur numéro de téléphone portable. Ces informations seront conservées en mairie et seront utilisées uniquement par la mairie en cas de besoin.
- Sens du chemin du Grand Quartier : un sens unique va être mis en place. Le sens de circulation se fera du chemin d'Accey à la place de la Mairie. La signalisation adéquate sera mise en place.
- Repas des anciens : En raison de la crise sanitaire, le traditionnel repas des anciens ne pourra avoir lieu. Le conseil municipal a décidé d'offrir un repas aux personnes âgées de plus de 75 ans.
- Déjections canines : Il est demandé aux personnes propriétaires de chiens de bien vouloir ramasser les déjections de leur animal pour le bien-être de tout le monde et surtout des enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10

## Réservation de ma e-Carte Avantages Jeunes 2021 2022

A retourner en mairie avant le ...

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_  
Commune : \_\_\_\_\_  
Tel portable : \_\_\_\_\_  J'accepte de recevoir des SMS du service e-Carte Avantages Jeunes  
Email : \_\_\_\_\_  
 J'accepte de recevoir une newsletter mensuelle du service e-Carte Avantages Jeunes

Statut : \_\_\_\_\_  
*(scolaire , enseignement supérieur, actif, demandeur d'emploi, autre)*

Conformément à la Loi RGPD du 20 juin 2018 sur la protection des données, les informations recueillies sur ce formulaire seront gardées en mairie et les données collectées seront communiquées au seul destinataire suivant : service e-Carte Avantages Jeunes

---

### ADRESSE-MAIL

Famille : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Téléphone portable : \_\_\_\_\_

---